Bulletin n°28 - aout 2012

Les amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02



RANCEL, PHOTO-ÉDIT., BINIC

608. PORTRIEUX-SAINT-QUAY. - Jour de Régates

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE
Cinéma Arletty : fin du drame et heureux épisode.
Bouteilles à la mer et vente aux enchères
Comité de quartier du Portrieux
Comité de quartier de Saint-Quay

COMMUNAUTE DE COMMUNES
Etables-sur-Mer entre Binic et Saint-Quay a les pieds sur terre. Algues vertes : publication d'un rapport officiel.

EAU DOUCE A GOGO

LOUIS MALBERT, *Quinocéen et héros national*

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

EDITORIAL

On l'aime bien notre « Carré de la douane » avec ses pittoresques maisons du Maître de port et de la douane. On y dressait, il n'y a pas encore si longtemps, le mât de Cocagne du 15 août, on y plantait un arbre le 1°mai, on y faisait le feu de joie de la Saint-Jean, on y dansait les jours de fête, et les vieux venaient s'y réchauffer, assis dos au mur, sur le banc de bois qui y était accroché. Même s'il a bien changé, il existe encore, étonnamment protégé jusqu'ici, ce lieu privilégié et charmant du Portrieux. Souhaitons que les aménagements envisagés sur le Port d'Armor mettent bien en valeur ce capital qui relie les deux ports et que le bruit des hélicoptères nécessaires à l'entretien des éoliennes ne vienne pas remplacer le biniou du musicien perché qui faisait danser les couples et les enfants.

Jean-Pierre Guth

Cinéma Arletty : fin du drame et heureux épisode.

Inauguré le 28 octobre dernier, le cinéma a fermé ses portes le 23 mai 2012. Pendant ces 7 mois il a prouvé l'importance qu'il représentait pour l'animation et l'attractivité de la ville. Il a accueilli au total plus de 18.700 spectateurs dont 60% en provenance des communes voisines ; si les chiffres sont exacts cela fait environ 100 personnes par jour: un succès ! Pourquoi alors cette fermeture quand tous s'accordaient sur la qualité de la salle (cf. bulletin n°26) et des spectacles, et que le bilan économique d'une année pleine avec une saison d'été n'avait même pas encore pu être établi ? Il ne s'est agi que d'un différent sur le mode d'exploitation ! La délégation de service publique souhaitée par le Conseil municipal dès 2011 n'ayant pu être organisée, faute de proposition de la part d'un délégataire répondant à tous les critères nécessaires, le cinéma fonctionnait en régie municipale dans le cadre d'un contrat de gré à gré. Le 21 février le Conseil municipal décida à l'unanimité d'engager une consultation pour un marché de prestation de service à laquelle deux entreprises ont répondu. Celle qui s'est vu éliminée a alors attaqué la commune demandant l'annulation du marché. La commune n'a pas pu se défendre faute d'un avocat que le Conseil municipal n'avait pas autorisé le maire à engager, bien que la dépense eût été couverte par l'assurance. Le Tribunal administratif a annulé le marché et le Conseil municipal ayant ensuite refusé au maire les crédits nécessaires à la prolongation du fonctionnement en régie, le cinéma a dû fermer. Devant cette situation désolante pour les Quinocéens et provoquant une perte d'exploitation certaine, une manifestation a parcouru la ville le samedi 26 mai, conduite par le Maire, écharpe en bandoulière… Du coup une nouvelle consultation a été menée rondement et a permis de passer un contrat de régie directe jusqu'à la fin de l'année avec un nouvel exploitant, Monsieur Cédrick Letailleur. Professionnel du cinéma il trouve ici un bel écrin, mais regrette de ne pouvoir satisfaire la gourmandise de clients amateurs de pop-corn ou d'une boisson, tous produits rentables pour une salle. Il a travaillé à Montréal au Canada et pour divers multiplex sur les Champs-Elysées et dans plusieurs villes, et prévoit ici une programmation très ouverte, des films pour enfants à ceux d'art et d'essais. Tout l'été trois séances chaque jour à 15h, 18h et 21h permettront aux vacanciers d'aller « se faire une toile » ou bien au retour de la plage, avant le dîner, ou tranquillement après le repas. Ouf ! Le cinéma est sauvé et enfin reparti, et dans le bon sens.

Bouteilles à la mer et vente aux enchères

A Saint-Quay, en fin de journée, l'appel du 18 juin 2012 était celui d'un commissaire-priseur bénévole, Maître Guichard, sur les quais de la Criée : «Mise à prix, 10€, qui dit mieux ? 15… 20… 28… 32… 35… 38€ ? Adjugé ! Combien en voulez-vous, Monsieur ? »

Des 300 bouteilles Corbières et Fitou blanc et rouge immergées en 2011 par lots dans des nasses métalliques consolidées, 240 ont été remontées en surface cet après-midi par des plongeurs qualifiés. Sur l'effectif émergé, un peu de perte incontestable, mais 80 d'entre elles, dont trois jéroboams, ont été vendues aux enchères, au port de Saint-Quay-Portrieux.

De quoi s'agit-il ?

Une expérimentation on ne peut plus écologique et œnologique ! Tester après 12 mois la conservation du vin dans des conditions spécifiques. Ce fut l'idée de deux chefs étoilés costarmoricains, Mathieu Aumont, "Aux Pesked", Le Légué, et Christophe Le Fur, "L'Auberge Grand'Maison", à Mûr-de-Bretagne, présents ce 18 juin, sous le crachin et avec la complicité de deux amis vignerons du Languedoc-Roussillon venus présenter leur production en vantant, avec l'accent, la fantastique mutation de ce vin.



Par 30 m. de fond et à quelques milles des côtes, l'environnement marin présente, semble-t-il, un milieu d'étonnante bonification, en raison de la pression, des courants, du mouvement des marées et de la température constante. Une cave sous-marine ! Quelque part en baie de Saint-Brieuc, en dehors de la zone chalutière, s'entend …

Au profit de l'association AEVE Autisme Espoir Vers l'école, qui accompagne 200 enfants autistes dans le monde, la vente aux enchères de ce 18 juin, légèrement arrosée par le ciel, fut surtout arrosée largement par la générosité des participants… Le responsable local, Eric de Labarthe, acteur aussi pour d'autres pays d'Europe, s'est vu remettre la coquette somme de 2400 €, versée bien vite au bureau AEVE de Paris.

Bravo aux bénévoles, aux cavistes sous-marins, et à la généreuse assistance qui va, en famille ou avec des amis, pouvoir démontrer que bonne action rime avec dégustation !

Martine de Penanster

CONSEILS MUNICIPAUX

Nos lecteurs qui s'intéressent à ces moments inqualifiables, pourront se rendre sur le site de LEQ où les vidéos de ces séances sont disponibles. Ils pourront se faire leur opinion par eux-mêmes. (Tant que le spectacle sera de cette eau là, nous n'en parlerons plus.)

Eaux de baignade : « peut mieux faire ».

Tout va bien à Etables. A Binic comme à Plouha 2 plages sont parfaites et deux moyennes. Mais à St Quay Px ce printemps, Casino, Piscine, Châtelet, sont de qualité moyenne seulement et La Comtesse « momentanément polluée », situation qu'on ne retrouve qu'à Plérin en fond de baie ! La chose s'explique par une panne des pompes de relevage au moment où les analyses ont été effectuées. Explication, peut-être, mais excuse non ! Notre système d'assainissement est défaillant, on le sait, mais au lieu de bloquer le fonctionnement de la ville par leurs chamailleries, nos édiles feraient mieux de consacrer leur énergie à régler ces problèmes graves ! Imaginons que l'incident se déroule pendant la saison d'été....

Comité de quartier du Portrieux

Une réunion d'urbanisme s'est tenue le 28 avril avec les représentants du Comité du Portrieux concernant le réaménagement du quartier du port. Dans une ambiance détendue de nombreuses et intéressantes idées ont été proposées comme :

- la nécessité de procéder à la réfection de la place Ste Anne et des venelles (plan de réfection attendu cet automne)
- élargir la promenade en front de mer qui relie le port d'Armor à la zone d'échouage en supprimant les stationnements en front de mer.
- écarter la circulation du pied des immeubles,
- et développer une terrasse en front de mer pour la zone commerçante autour du bar Le Poisson Rouge.



En revanche la possibilité évoquée de créer une estacade afin d'élargir la promenade en surplomb de la plage en particulier dans la zone commerçante du Poisson Rouge, est tout à fait inquiétante. Cette avancée au dessus du sable ne serait pas supportée par des poteaux mais tiendrait en surplomb par des poutres horizontales et serait sensée accueillir des bains de soleil ! Envisager de réduire l'un des endroits les plus chauds de la station où les gens s'adossent au muret pour jouir de la vue sur le vieux port et imaginer qu'ils aimeraient prendre leur bain de soleil sous un toit de béton, ne paraît guère sérieux. Cette estacade deviendrait plutôt un abri contre la pluie ou le soir un endroit mal famé ....

Mais ne paniquons pas encore et faisons confiance au bon sens, aucun projet n'est aujourd'hui arrêté, aucun plan formel n'a encore été proposé par la mairie et rien n'a été voté. Il a cependant été convenu que si notre ville obtenait la maintenance des éoliennes, les aménagements d'urbanisme n'interviendraient qu'après la mise en place de la plateforme nécessaire aux éoliennes.

Le Portrieux innove et organise maintenant des concerts

« La rue Clémenceau sera animée cet été. En effet, notre ami Henri Hydrio président de l'Amicale des Moulin et Lavoirs a programmé 4 dates de concert en juillet et août en collaboration avec une partie des commerçants de la rue Clémenceau. Ils installeront leur terrasse pour mieux nous accueillir à l'apéritif ou au dîner afin de profiter au mieux de l'espace musical. Le coup d'envoi a été lancé le dimanche 1er juillet à 19h. » (Yves Moufok, Pdt du Comité du Portrieux)

Le Comité de quartier de Saint-Quay

Les comités de quartier, du Portrieux, de Saint-Quay, de Kertugal et de Saint-Michel, participent intimement à la représentation des habitants auprès des élus et à l'animation de la ville. Ainsi, cherchant à mieux les connaître et les faire connaître, nous avons interviewé la Présidente du comité de St-Quay.

Le comité de quartier de St-Quay a été créé à l'initiative du précédent maire il y a une dizaine d'années. Bernadette Le Calvez en est la 3è responsable et d'emblée en expose les objectifs :
- favoriser rencontres, dialogues et échanges à travers des sorties, des conférences, des repas et des animations,
- accueillir les nouveaux venus,
- être l'interface constructive avec la mairie pour tout problème d'intérêt général concernant l'amélioration du cadre de vie du quartier.

Le secteur géographique couvert par le comité est délimité globalement par une perpendiculaire à la plage de la Comtesse allant jusqu'à la rue de Merle et la nationale, puis se prolongeant rue du commandant Charcot et rue des Grèves ; au-delà, au nord, c'est le secteur de Kertugal.



Les animations, précise-t-elle, *sont surtout organisées hors saison et s'adressent en priorité aux adhérents très clairsemés l'hiver. Il ne s'agit pas de concurrencer l'Office du Tourisme.* Le comité de St-Quay propose ainsi à ses adhérents la traditionnelle galette des rois qui réunit une cinquantaine de personnes et une sortie annuelle comme cette excursion à Dinan, avec remontée de la Rance et visite de l'abbaye de Léhon. Par contre, la soirée dansante au casino a été abandonnée, faute d'un nombre suffisant de volontaires. Quant aux conférences, on y a renoncé au profit des programmes de l'Université du Temps Libre et de l'Association des Moulins et Lavoirs.

Bernadette Le Calvez constate avec satisfaction la présence à St-Quay d'un tissu associatif développé, enrichi par des retraités d'origines diverses qui contribuent à une vraie vie associative.

Quels sont vos rapports avec la municipalité ?

La Mairie est souvent partagée entre les aspirations des propriétaires de résidences secondaires et celles des habitants à l'année, généralement des cadres. Le comité du quartier de St-Quay est au cœur des problèmes et de l'actualité. Les difficultés proviennent du fait que les informations ne nous arrivent pas toujours assez vite de la part des conseillers municipaux ; les comités de quartier sont informés souvent trop tard. En revanche, en 2010, sur demande du conseiller en charge des travaux, le Comité avait entrepris un relevé de tout ce qui semblait à revoir ou à réparer ; **il faudrait maintenant assurer la mise à jour de cet état des lieux**. Les relations avec la Mairie restent informelles et la communication est bonne avec les deux pôles antagonistes.

En ce qui concerne le cinéma, Bernadette Le Calvez a suivi les travaux de loin mais s'en déclare satisfaite : il a même vu ses entrées doublées par rapport aux prévisions. L'activité de la rue principale reprend grâce à lui, même s'il manque peut-être une crêperie à proximité. L'hôtel Saint-Quay rouvert offre un cadre recherché et une cuisine raffinée ; bientôt, un lieu d'antiquités-brocante ouvrira ses portes dans la maison bleue en face, tenu par les mêmes personnes. Et, un peu plus loin, devant la mairie, un salon de thé et des chambres d'hôtes sont prévus.

Quel est votre avis sur l'aménagement devant le casino ?

«Sur l'emplacement du parking du casino, me confie-t-elle, *je ne souhaite pas prendre position.»* Le choix définitif sera connu début octobre. Les avis sur les deux possibilités d'aménagement méritent d'être nuancés :
- soit le minigolf est maintenu à l'emplacement actuel, mais diminué en superficie et sans doute réduit à 15 trous. Sa présence agrémentera l'environnement du casino mais sera moyennement rentable ; ce qui constituera une perte pour la commune.
- soit le minigolf est déplacé au parc de la Duchesse Anne qui serait sécurisé avec un éclairage approprié pour la pratique nocturne, offrant aux amateurs un cadre agréable et permettant de dégager des places de parking proches du casino. Le voisinage d'un golf serait un agrément, mais celle d'un parking lui attirerait une plus large clientèle. L'enjeu financier n'est pas négligeable : grâce au casino, les taxes foncières à St-Quay restent stables.

Les deux options se défendent. Bernadette Le Calvez est sensible au fait que la 2e option permettrait sans doute d'animer davantage **le cœur de St-Quay**. Dans le cadre champêtre du parc, un golf maintenu à 18 trous drainerait d'autres joueurs et, comme il existe déjà sur place un terrain de pétanque et un autre de volley, quelques nouvelles implantations pourraient s'y ajouter comme un parcours de santé plus central que celui du Pré Mario qui reste peu utilisé. A l'évidence, le parc de la Duchesse Anne est sous-exploité.

Au comité de quartier, ce sujet divise

résidents à l'année, estivants et commerçants. Mme Le Calvez suggère que la mairie procède à un référendum en bonne et due forme.

Et ailleurs dans Saint-Quay ?

Le comité n'est pas particulièrement attaché au bâtiment des religieuses mis en vente, mais plutôt à la chapelle.

Bravo pour les trottoirs élargis prévus entre le Gerbot d'Avoine et le casino ! Le stationnement est dit «en bataille», (stationnement à 90° par rapport à la chaussée) ce qui rend les marches arrière délicates. Début novembre, seront installées des jardinières de fleurs et des arbres.

La rotonde du CLJ, le Centre de Loisir des Jeunes, poursuit-elle, est bien aménagée et appréciée, mais les jeunes ont gardé l'habitude de se regrouper autour des catamarans et près du terrain de volley !

Sur tous ces sujets, au conseil d'administration du comité de quartier de Saint-Quay, les opinions sont très diversifiées. Quand un consensus se dégage, Mme Le Calvez en tant que responsable fait remonter un avis à la Mairie.

Ainsi, les membres du C.A. ont-ils souhaité que la Mairie évite d'enlever l'hiver tous les bancs publics, ce qui limite la promenade de bien des Quinocéens.

Responsable du comité de St-Quay et à titre individuel Bernadette Le Calvez s'associe volontiers aux activités organisées par les autres comités, par exemple aux *Printemps du Port* fin mai, à la *Fête du cidre*, créée à l'initiative des commerçants du Moulin St-Michel, aux *Bouquinocéens* en septembre au Portrieux. Elle-même invite ses homologues aux pots qui suivent les A.G.



Le bain des Dames

Pour finir, quelles sont les activités du comité de Saint-Quay pour la saison ?

- une soirée *''Contes''* qui aura lieu cette année le 23 juin au parc de la Duchesse Anne,
- le traditionnel *''Bain des dames''* le 27 juin à marée haute à midi, après lequel les messieurs offrent l'apéritif au-dessous du casino,
- un pique-nique en septembre au parc de la Duchesse Anne.

La principale satisfaction de Bernadette Le Calvez est d'être parvenue à entretenir un lien social de qualité et des relations chaleureuses au sein de ce groupe qui correspond au désir d'une majorité de retraités : ils habitent surtout dans des maisons individuelles et apprécient d'être moins isolés. Un courrier leur est régulièrement adressé et un C.A. se tient tous les mois. Ils forment une bonne équipe, les relations sont faciles… mais, souligne-t-elle, une rotation de 3 ans dans la fonction de présidente serait idéale ; elle attend donc un successeur ….

Catherine Malassenet



La Croix Gaud qui a été déplacée et se trouve maintenant au carrefour du Bd Foch et de l'avenue de la Comtesse

Cartes postales anciennes

sur le site *delcampe.net* vous pourrez voir et vous procurer des milliers de cartes postales anciennes dont certaines sont rares.

Aller dans catégorie : cartes postales, puis choisissez votre pays, votre département et votre ville.

Plumes électroniques

Quay des Plumes a été un évènement marquant du mois d'avril avec la présence de près de 40 écrivains, des ateliers d'écriture et un très nombreux public. Mais son originalité a été d'inviter la vidéo comme une forme d'écriture moderne et d'organiser un concours de petits films numériques qu'il était prévu de présenter tout le mois de mai au cinéma Arletty.



Algues vertes : publication d'un rapport officiel.

On le savait, bien sûr depuis longtemps, l'azote des nitrates rejetés à la mer en provenance des exploitations agricoles est gravement coupable.

Mais moins connu, l'impact des phosphates. Tout aussi indispensables à la croissance des ulves, ils proviennent autant des engrais excédentaires que des autres activités humaines dont les lessives. Ils sont accumulés en telle quantité dans les sédiments marins et dans les terres agricoles (plusieurs tonnes excédentaires à l'hectare !) que le milieu en relâchera pendant des décennies sans qu'on puisse rien faire.



Le seul paramètre sur lequel il soit possible d'agir efficacement ce sont donc les rejets de nitrates, voilà pourquoi on ne parle que d'eux. Quand on réalise que la Bretagne qui ne représente que 7% du territoire français accueille 30% des bovins, 40% des volailles et 60% des porcs du pays, soit en rejets l'équivalent d'une population de 73 millions d'habitants, on comprend la difficulté de l'équation environnementalo-économique !
De multiples mesures sont engagées par le SMEGA (Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat) avec les exploitants pour que le bocage soit réinstallé afin de ralentir le ruissellement des eaux et favoriser leur infiltration, pour que les cours d'eau soient curés et leurs berges protégées, pour que les zones humides soit préservées, pour que les agriculteurs réduisent leur épandages d'engrais et entretiennent leurs haies.

Mais il faut peut-être aussi rechercher « des modèles microéconomiques viables pour les exploitations… un nouveau modèle breton » vœux pieux qui conclut le rapport officiel ! C'est en effet tout l'équilibre de la région qui est en cause.

Seulement voilà, maintenant le problème change d'échelle grâce à l'Union Européenne qui heureusement oblige nos politiques à plus de rigueur. Qu'on se rappelle les contradictions préfectorales, l'un disant que ce n'était pas son affaire et l'autre qu'il s'agissait d'un problème grave, ou encore l'inimaginable amendement qu'a fait voter le député Marc Le Fur accroissant de 450 à 2000 le nombre de porcs d'un élevage sans qu'il soit considéré comme un établissement classé requérant une étude d'impact, ou encore ce décret aberrant de 2011 relevant dans les faits les plafond d'épandage par exploitation en prenant en compte la surface totale d'une exploitation agricole et non plus la seule surface où l'épandage est possible !
D'autres pays savent agir : le Danemark par exemple a réduit de moitié ses excédents d'azote. La France, elle, traîne les pieds : les périodes d'interdiction d'épandages sont trop courtes, les restrictions d'épandages trop laxistes et maintes zones vulnérables ne font toujours pas l'objet de programmes d'action précis.
Heureusement l'Europe veille et nos politiques au lieu de rejeter sur elle leurs turpitudes feraient mieux d'entrer moins dans les compromissions…

Entre terre et mer *

Les origines agricoles de la paroisse d'Étables remontent à sa naissance vers 1202 par démembrement de celle de Plourhan. Ce n'est qu'en 1787, juste avant la Révolution, qu'elle fut organisée en commune ; elle comptait déjà quelques 3300 habitants, c'est-à-dire à peu près sa population actuelle.
Peu à peu, la mer intervient dans sa vie avec ses garçons qui au XIXe siècle partent pour la grande pêche en Islande ou à Terre-Neuve. En 1850 la chapelle N-D. d'Espérance fut ainsi construite par les Terre-Neuvas, à la suite d'un naufrage disent les uns, d'une épidémie



disent les autres. Enfin en 1895 arrivèrent Oscar et Victoria Legris et Étables commença à avoir des ambitions touristiques autour de la plage des Godelins (voir bulletin n°25). Mais elle n'acquit officiellement le titre de station balnéaire qu'en 1920 et ce n'est qu'en 1949 que la commune prit le nom d'Étables-sur-Mer avec le développement de ses deux magnifiques plages, celle du Moulin préférée par le monde rural et celle des Godelins considérée comme plus bourgeoise. Mais le public familial fait de cette commune une station bon-enfant qui satisfait très bien sa population.
Aujourd'hui encore Étables fleure bon la campagne à travers les noms de ses 11 manoirs et des quartiers qui la composent : la Rue-Louais, le Ponto, La Ville-ès-Rouxel, la Ville-Durand, la Roche, la Mare-Labu, le Tertre, Fosse-Chopin, la Ville-Barré, la Ville-Marqué, les Noës, l'Épine-Abbé, la Ville-Gourio, la Ville-Jacob, la Cour, la Ville-Gautier, les Fontaines-Gicquel, tous quartiers soudés où les gens se connaissent.

Entre Binic et Saint-Quay, entre terre et mer, ETABLES-sur-Mer a les pieds sur terre

Le calme et la simplicité se dégagent harmonieusement de notre entretien avec Monsieur Gérard Losq, maire, et Madame Lachaise, déléguée au tourisme. Entre terre et mer, entre Binic et Saint-Quay-Portrieux, Étables paraît bien loin des problèmes maritimes ou agricoles et de l'agitation de ses voisines. Cet équilibre, nous allons le voir, se traduit dans de multiples aspects de la ville.



Alors cet équilibre, la commune tient à le conserver en pérennisant l'activité agricole et évitant de défigurer son patrimoine touristique. Le PLU que le maire propose traduit une stratégie conforme au SCOT du Sud-Goëlo (Schéma de COhérence Territoriale) en déclassant des parcelles constructibles pour proposer en échange la densification du centre-ville où, dans chaque secteur, des parcelles à construire ont été identifiées. Il s'agit d'éviter de créer des zones pavillonnaires mal intégrées, pour donner au contraire de la vie au cœur de la ville.

L'ambition de la municipalité actuelle est modestement de contenir la croissance de la population qui, de 2100 habitants en 1990 est déjà passée à 3200 en 2012 et ne devrait pas dépasser 3600 vers 2050. L'équipe municipale souhaite conserver l'équilibre d'un habitat où toutes les catégories sociales sont représentées et où 2 habitations sur 3 sont des résidences principales. Mais, bien sûr, comme partout la population vieillit, la valeur du foncier augmente et les prix élevés de l'immobilier ne sont guère favorables à l'implantation des jeunes.

Entre Binic et Saint-Quay-Portrieux

Sur l'axe parallèle à la mer les choses sont moins sereines ; à partir de la Révolution que de turbulences ! Étables, chef-lieu de canton, avait sa justice et sa prison (encore visible derrière le parc de la Belle Issue – mais devenue propriété privée). En 1821, on ampute Étables du territoire de Binic. Jusqu'alors c'était le port de la ville et il n'y avait pas là d'église. Devenue indépendante, Binic s'en construisit une à elle au XIXe siècle. En 1849, on arrache encore «le Portrieux» à Étables pour mettre la frontière sur le vallon qui descend vers le Port-es-Leu. Les liens n'ont semble-t-il jamais été très forts entre les deux communes. *«Quand j'étais jeune, St-Quay c'était le casino»*, nous dit Madame Lachaise. *C'était une ville de gens riches.»*

Aujourd'hui encore, il ne semble pas y avoir de liens affectifs forts entre les deux villes : on a son bateau «au Portrieux», c'est tout. Quant à Saint-Quay, c'est un autre esprit : on va au casino, et maintenant au cinéma. Tout le monde est ravi de cette nouvelle possibilité, mais cette concurrence n'inquiète pas : *«Il faudrait un peu rénover le Korrigan»*.... Après la pêche ou le film on rentre chez soi et l'on ne voisine pas ou peu. Les problèmes de la voisine attristent et l'on ne se passionne pas pour ses projets et ce qui s'y passe.

Et la Communauté de communes ?

Dans ce domaine les liens sont autrement forts : la Communauté de communes a son siège sur la place de l'église d'Étables. Lantic, Plourhan et Étables partagent le même Office de tourisme. Ces trois communes se retrouvent dans la proximité avec la campagne. Fait caractéristique : en 2010 s'est tenue dans les rues et sur les places d'Étables une exposition de matériel agricole où charrues, pressoirs, tracteurs et carrioles tenaient le haut du pavé. Et le circuit de VTT à travers bois et champs est une des réalisations de la CdC qui fait la joie du maire d'ici.

Comme son confrère de Lantic, il pense qu'un recensement des investissements et des matériels dont disposent les communes permettrait de mieux utiliser des équipements chers comme les machines utilisées pour nettoyer les rues ou les plages.

Comme les autres, il se réjouit de l'harmonie retrouvée dans l'enceinte de la CdC et des réalisations communes comme le pôle nautique à Portrieux et Binic hier, et la création demain d'un centre sportif avec tennis et autres équipements à Étables.

Quant à la déviation de Binic, son commentaire résume bien ses positions, il ne la voit pas venir de sitôt : *«Ici on n'est pas à Paris, ni à quelques minutes près… »*.

Jean-Pierre Guth

*«Etables entre terre et mer» est même le nom d'une association culturelle de recherche et collecte d'informations, de travail d'édition, et d'animations (promenades guidées, conférences, expositions ...). Eric DAHLQUIST, Président, au 02 96 70 75 55.


La Vallée du Ponto -Etables-sur-Mer

Office de Tourisme Etables-sur-Mer, Plourhan, Lantic

EAU DOUCE A GOGO

Si vous avez un jardin, si vous avez envie de l'arroser à gogo, si vous savez faire un calcul de rentabilité, si vous n'aimez pas les solutions toutes faites et préférez l'originalité, enfin si vous êtes (un peu) aventureux, lisez cet article.

Autrefois en effet chacun avait un jardin, l'arrosait largement sans pouvoir se brancher sur l'eau de la ville, ce service n'existait pas ! Il fallait avoir un puits. Mais la civilisation a avancé et les villes de nos jours proposent le service de l'eau potable à la porte de leur propriété. Seulement voilà, il faut payer ! Ayant un vieux puits dans mon jardin et ayant horreur de payer, je me suis préoccupé de l'utiliser pour arroser plus abondamment ; car, paradoxalement, à Saint-Quay-Portrieux, dans cette Bretagne au climat pourtant réputé humide, il pleut peu et la terre filtrante ajoute à la sécheresse des terrains. Malheureusement mon puits a servi à des générations d'enfants, d'ados et d'adultes pour jeter des cailloux et prétendre mesurer ainsi sa profondeur et l'on ne voit plus, au fond, le bleu-gris du ciel comme un point brillant dans le noir. Tout est noir, le puits est sec ! Peut-être même s'est-il un peu éboulé et sans doute faudrait-il descendre au fond, déblayer beaucoup et cimenter un peu pour le remettre en état.

J'ai donc cherché un puisatier sur internet. On m'a proposé sa fille, celle de Pagnol, … mais elle ne répondait pas à mon besoin. On m'a proposé sous ce nom des entreprises de forage, mais elles ne répondent pas non plus à ma question. J'ai insisté et fini par comprendre qu'il fallait être de son temps, que mon puits était une curiosité mais qu'il était encore de nos jours tout à fait possible de profiter à peu de frais de l'eau du sous-sol si l'on était prêt à la chercher avec un forage.

Il existe une loi du 30 décembre 2006 qui impose seulement une déclaration en mairie des puits et forages réalisés par une famille à des fins d'usages domestiques, comme l'arrosage des plantes.
Sur le site *forages-domestiques.gouv.fr* j'ai en effet pu trouver toutes les informations légales nécessaires. En résumé, à condition de respecter une certaine distance par rapport à des puits ou forages voisins qui risqueraient d'être perturbés, chacun a le droit de faire effectuer un forage sur son terrain. La loi prévoit seulement que les agents des services de distribution d'eau potable puissent accéder chez vous pour procéder au contrôle des installations : examen des parties apparentes du dispositif, notamment des systèmes de protection et de comptage, constat des usages de l'eau effectués ou possibles à partir de cet ouvrage, et vérification de l'absence de connexion avec le réseau public de distribution d'eau potable.
On comprend ces obligations qui reviennent à vérifier que l'eau prélevée sous terre est bien à usage domestique et non revendue ou utilisée professionnellement, que les réseaux d'eau de la ville et celui du forage sont bien distincts de manière à éviter le risque de pollution du réseau urbain, et à s'assurer que les quantités prélevées sont inférieures à 1.000m3 par an.



Tout cela est bel et bon, mais y a-t-il de l'eau dans mon sous-sol ? Pour le savoir, à l'époque où mon puits a été construit, on faisait appel à un sourcier. L'eau ne pouvait être cherchée qu'à quelques mètres sous terre et la baguette de coudrier permettait de savoir exactement où creuser.

Mais aujourd'hui, ce métier a disparu ; on fore sans se poser de question, n'importe où … jusqu'au moment où l'on trouve de l'eau (environ 80 à 100m par ici). L'entreprise de forage arrive et pose seulement la question : *« Où voulez-vous que je creuse ? »*.

Alors voilà que l'on commence à parler quand même d'argent. Que coûte un forage ?
Tout dépendra de la profondeur du puits il est donc prudent avant de creuser de se renseigner : connaissance de l'histoire locale, consultation d'un sourcier et expérience de l'entreprise locale contactée, autres forages dans la commune, etc. Mais je vous rassure, à Saint-Quay-Portrieux il y a de multiples forages, donc de l'eau dans le sous-sol. Vous pourrez trouver la carte de ces implantations sur le site du BRGM.
Il y a plus de 33.000 forages en Bretagne où la nature des sols fractionnés fait qu'il y a de très nombreux bassins. Entre 6 et 8 mètres de profondeur se trouve même une nappe de surface et vous pensez bien que mon puits ne descendait guère au-delà. Outre le forage lui-même il faut prévoir le tubage avec une crépine à son extrémité, et les finitions. A cela il vous faudra encore ajouter le prix d'une pompe immergée au fond du puits car on ne peut pas aspirer l'eau à plus de 10 mètres. Viendront en sus les systèmes d'alimentation électrique de la pompe, de comptage et de raccordement à un réseau d'arrosage ou de consommation. Au total prévoyez plus de 5000 euros pour être parés… ou presque. Car la plus élémentaire pru-



dence exigera que vous fassiez encore analyser l'eau pour savoir si elle peut être éventuellement potable.

Et quid du fonctionnement de cette installation toute neuve ?

Concernant les impôts, aucun impôt n'est dû. En revanche si vous conservez votre contrat d'eau de la ville, il faut régler les différentes taxes correspondantes. Des problèmes techniques ? Néant, seulement une analyse bisannuelle de la potabilité. De l'entretien ? Rien à faire ; car le sous-sol granitique est solide et le tubage ne risque pas de s'effondrer ; en terrain argileux les crépines se bouchent, et les tubages se déforment, mais ici nous n'avons pas ces problèmes. Quant à la pompe immergée elle a une durée de vie normale d'environ 15 ans ! Donc pas de budget d'entretien.
Enfin, vous pourrez conserver votre branchement sur l'eau de la ville, ce qui ne va pas de soi. Quand ce service a débuté, il était exigé du branché potentiel qu'il fermât son puits,... ce qui peut me permettre de savoir jusqu'à quand le mien a été en fonction.
Et maintenant faites votre calcul de rentabilité et si vous souhaitez aller plus loin pour avoir de l'eau gratuite à gogo, nous pourrons vous indiquer un fournisseur de prestation, mais en privé ! Notre association s'interdit toute publicité et tout parti pris. Enfin, sachez que tous les Quinocéens que je connais qui ont fait ce choix s'en félicitent discrètement.

JPG et PdB

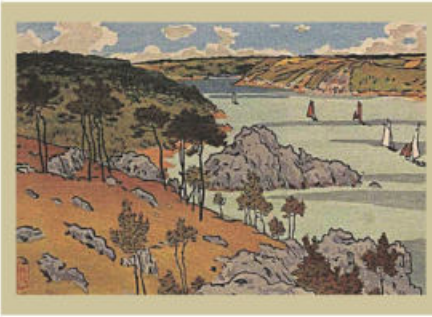


Nouvelles des hydroliennes :



EDF après un premier test d'immersion de son hydrolienne fin 2011 envisage de la remettre à l'eau à la fin de l'été 2012. Le système de pose et de relevage a été validé, la corrosion et l'usure des paliers ont été vérifiées et des modifications sur les systèmes de connexion électrique de la turbine vont être effectuées. La construction du poste de livraison dans la baie de Launay sur la commune de Ploubazlanec et la pose du câble de liaison avec la terre sont terminés. Cet énorme câble de 16 km de long et 11 cm de diamètre est enterré sur les 5 premiers kilomètres ; plus loin il est simplement posé sur le fond mais lesté de gueuses de 15 kilos chacune tout le long du trajet. L'objectif est maintenu de produire sur le réseau avant la fin de l'année. Rappelons que 4 turbines identiques de 1/2MW sont prévues.

La température de la Manche augmente doucement.
Des mesures réalisées au large de Plymouth et Roscoff ces vingt dernières années révèlent une hausse de 0,6 à 0,7 degrés par décennie selon la profondeur. Ifremer s'intéresse à l'impact sur mollusques, crustacés et oursins. Mais pour les baigneurs il faudra encore attendre pour trouver la mer à 22°! (Ouest-France 5/5/12)



Le Trieux et les peintres qui l'on représenté (Henri Rivière, Lapicque, Signac et d'autres) à découvrir sur quatre vieux gréements avec des conférenciers au départ de Paimpol en une navigation de la journée remontant le fleuve les 17 juin, 30 juillet, 9 et 30 septembre. Occasions uniques à saisir en réservant sa place à l'office de tourisme

Coquille et morue...
La Fête de la Coquille, du 28 au 30 avril à Portrieux, a été, après une sérieuse tempête, le succès commercial espéré : 100 tonnes de coquilles vendues ou consommées sur place et l'occasion d'une représentation exceptionnelle de « Starmania » par la chanteuse canadienne Fabienne Thibeault. Pour ne pas être en reste, trois semaines plus tard Binic organisait par un temps superbe la « Morue en fête » avec fest-noz, course de godille, expositions et spectacles, en souvenir de ses pêcheurs de morue.

...et même baleine !
Car on pêchait à la baleine dans la baie de Saint-Brieuc ! L'*Entreprenant*, capitaine Jacques Le Guen, né à Bréhat, fut armé par le Binicais Louis-Marie Taton en 1833. En 1838 il en arma un second, le *Persévérant*, dont il confia le commandement à Yves-Marie Duval. M. Derrien, adjoint au Patrimoine, lance un appel aux familles des marins de la baie qui auraient participé à ces expéditions pour en enrichir la connaissance.



LOUIS MALBERT, QUINOCEEN ET HEROS NATIONAL

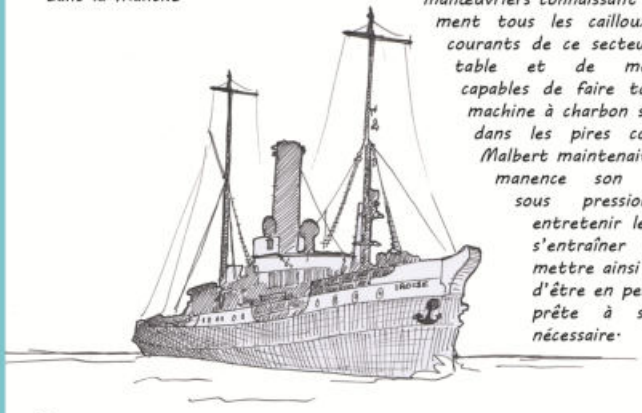
Louis Malbert est entré dans la légende du sauvetage en mer en sauvant plus de 3000 vies, à bord de son remorqueur l'Iroise.


Le commandant Malbert

Ce Quinocéen né en 1881 commence très modestement sa carrière comme mousse sur un voilier nantais ; mais dès 26 ans il commande un trois-mâts, le Pierre Loti, et l'emmène autour du monde. N'est pas dix neuf fois Cap-Hornier qui veut! Malheureusement la grippe espagnole le frappe et le voilà inapte au service à la mer. Il se reconvertit alors à Brest dans un métier à terre, la construction navale. Mais la mer et ses drames le préoccupent et l'attirent. Ils sont fréquents dans cette redoutable mer d'Iroise avec ses rochers et ses courants si dangereux à l'entrée dans la Manche.

Dans l'entre-deux-guerres, les remorqueurs de haute mer existaient déjà depuis longtemps ; mais ils appartenaient à des compagnies étrangères privées qui sauvaient éventuellement les navires en difficulté sur la base d'un contrat établi en temps réel prévoyant la rémunération du remorqueur.
Louis Malbert choqué par ce côté « vautour de la mer » décide alors de construire son propre remorqueur: **l'Iroise**.
Comme il faut bien financer tout cela, il travaille lui aussi avec des contrats. Mais son approche des situations, la qualité de ses équipages et leur dévouement pour sauver des vies changeront complètement l'image de cette profession de sauveteurs en mer. Il transcende son équipage par son audace, son intuition, son sang-froid unique. Avec le petit remorqueur « Iroise » il fonce sur les lieux de naufrage dans les conditions dantesques. Sous son chapeau mou le qui vive est permanent··· De la terrasse de son QG «Bar de la Tempête » il bondit dès qu'un strident appel lui parvient.

L'Iroise elle-même était un bateau exceptionnel pouvant parcourir 6000 miles nautiques à 12,7 nœuds. L'équipage hors pair était fait de manœuvriers connaissant parfaitement tous les cailloux et les courants de ce secteur redoutable et de mécaniciens capables de faire tourner la machine à charbon sans faille dans les pires conditions. Malbert maintenait en permanence son équipage sous pression pour entretenir le bateau, s'entraîner et permettre ainsi à l'Iroise d'être en permanence prête à sortir si nécessaire.

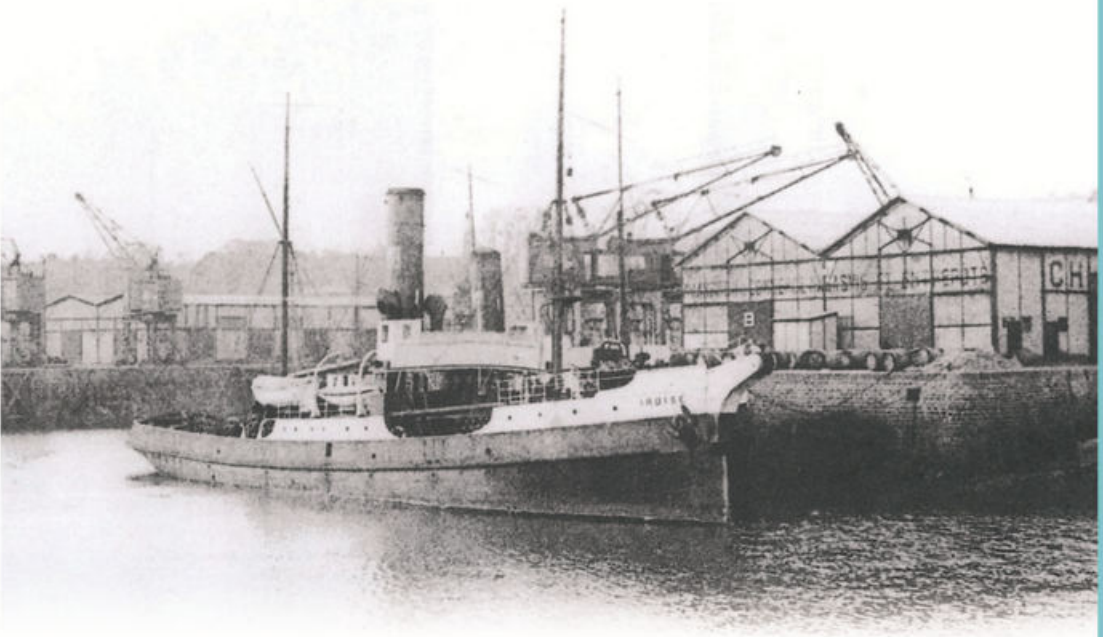


Le commandant Malbert a ainsi dirigé plus de 81 sorties et réalisé 38 succès entre 1925 et 1933. En décembre 1929 il sauve même 4 navires le même mois et devient une célébrité nationale.

Puis les difficultés techniques s'ajoutent aux difficultés financières : l'Iroise est techniquement dépassée, la société qui gère le bateau fait faillite, et très vite la guerre arrive ; le Commandant Malbert se retire. Mais le sauvetage en mer avait pris sa vraie dimension. Cette fonction correspond à une exigence nationale, même si elle peut être confiée à des organismes privés ; le sauvetage des personnes est un devoir qui n'a pas de prix et reste gratuit, mais le salut du navire est un travail qu'il faut payer.

Le commandant Bulot, originaire de l'île d'Ars dans le Morbihan, sera ainsi en 1978 le premier véritable successeur de Malbert. A la suite du dramatique naufrage de l'Amoco Cadiz en 1978 l'Etat Français comprend la nécessité d'affréter en permanence un remorqueur de sauvetage et d'assistance en mer. La compagnie Abeilles Internationales dans laquelle est Jean Bulot affrète alors un remorqueur de haute mer dans l'Iroise pour le compte de l'État. De 1979 à 1994, il sera le commandant de la célèbre Abeille Flandre, remplacée en 2004 par l'Abeille Bourbon. Il faut lire ses souvenirs dans « Capitaine Tempête », pour comprendre ce que représentent ces remorquages dans des conditions effroyables.

De nos jours, les moyens mis en œuvre sont considérables. L'Abeille Bourbon en poste à Brest est un colosse de 16,50 m de long et 6 de large, doté de 4 moteurs de plus de 6000CV chacun, pouvant se déplacer à pleine charge à plus de 16 nœuds dans un coup de force 7. Les marins apprécieront la performance. L'Abeille Bourbon assure maintenant



ce service pour le compte de la Marine Nationale dans le cadre d'un contrat d'affrètement de 12·850 € par jour prévoyant toutefois que l'Etat récupère la moitié des gains de remorquage·

Plus modestement, mais gardien de cette magnifique tradition du sauvetage en mer, la station de Saint-Quay de la SNSM (ex-Hospitaliers Sauveteurs Bretons) que dirige M· Abbest (voir bulletin n°19) assure localement cette fonction pour le compte du pays· L'esprit est toujours le même : les équipages sont bénévoles et le sauvetage des personnes est gratuit, mais le remorquage du navire est payant·

Sous le sémaphore de Saint-Quay, qui fait intervenir la SNSM, le monument à la mémoire du Commandant Malbert et des équipages de l'Iroise rend heureusement hommage à ce pionnier et honore ses successeurs· Voilà pourquoi Ciné St Ké a choisi d'inaugurer en présence de Madame Sylvie Salaün, sa petite nièce, son activité à l'Arletty avec le film « Remorques » d'après le roman de René Vercel et dans lequel Jean Gabin interprète le personnage de Louis Malbert·

Janine Guellec





NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale de notre association aura lieu cette année le
samedi 11 août à 10h
dans la salle Yéyé qui jouxte le cinéma Arletty.

Pour le bon fonctionnement de la réunion, il faudrait que les personnes qui ne sont pas à jour de leur cotisation pour 2012 arrivent avec un chèque tout prêt de 17€.

Le jeudi 9 août 2012 à 15 heures Monsieur Hydrio (Président de l'association des Moulin, Fontaines et Lavoirs) organisera gratuitement pour les membres de notre association une promenade culturelle du Moulin Saint-Michel au Moulin Merlet : 45 minutes de marche et une présentation de ce monument qui est antérieur à 1540 ! S'inscrire par téléphone au 02 96 70 50 04.

Notre association se trouve largement handicapée par le grave problème de santé de notre trésorier, Bernard d'Herbécourt, et par la démission de notre secrétaire général, Michel Le Tallec. Notre Comité recrute donc et attend que se manifestent au cours de cette Assemblée Générale de nouvelles bonnes volontés.

Si vous ne pouvez pas assister à cette AG, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir recopier et nous faire parvenir le pouvoir ci-dessous de manière à ce que nous soyons sûrs de disposer du quorum requis.

POUVOIR

Je soussigné.....

donne pouvoir à ....., membre de l'association,

de me représenter à l'Assemblée Générale 2012 de l'Association des Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses Environs, qui aura lieu le samedi 11 août 2012, et de prendre part en mon nom à tous les votes qui interviendront pendant cette réunion.

Fait à :.....
Le.....

Signature.....

Association des Amis de
St-Quay-Portrieux et ses environs
BP 32 - 22410
Saint-Quay-Portrieux
www.amis-st-quay-px.fr

Adhésion

17 €

Président: Jean-Pierre Guth alsajpg@aol.com
Vice-président: René-Yves Drouin labourgade0902@orange.fr
Secrétaire: Michel Le Tallec michel-le-tallec-savary@wanadoo.fr
Trésorier: Bernard d'Herbécourt bdherbecourt@wanadoo.fr
Webmaster: Bertrand Callou bertrand@callou.fr